



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté Egalité Fraternité

Département de la Guadeloupe
Ville de Lamentin

Caisse des Ecoles

COMMUNIQUE RESTAURATION SCOLAIRE

RENTREE 2024-2025

Le Maire de la Ville de Lamentin, Jocelyn Sapotille informe les parents d'élèves de l'ouverture de la 2^{ème} vague d'inscription à la restauration scolaire des maternelles et élémentaires pour la rentrée 2024/2025 selon les modalités suivantes:

➤ **Du jeudi 22 Août 2024 au 28 Août 2024, inclus.**

➤ **Les pièces à fournir obligatoirement :**

- Attestation d'assurance scolaire et périscolaire 2024-2025 au nom de l'enfant
- Attestation de paiement CAF (moins en cours)
- Avis d'imposition ou de non-imposition 2022 des parents
- PAI ou ordonnance de moins de 3 mois pour les enfants ayant des pathologies (asthme, allergies alimentaires...).
- 10,00€ en espèces pour l'adhésion (par famille)
- Le paiement du mois de septembre 2024 en espèces ou carte bancaire

Dépôt des dossiers :

A l'accueil de la Caisse des Ecoles : du lundi au vendredi de 07h30 à 12h00



P/Le Président de la Caisse des Ecoles